

Immersion en milieu professionnel et situation de handicap

Cette formation permet aux professionnels de mieux intégrer la question de la situation de handicap en milieu professionnel.

Objectifs de la formation

- ✓ Connaître le contexte légal et les politiques régionales en matière d'accessibilité des formations professionnelles.
- ✓ Identifier comment les employeurs peuvent répondre à l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- ✓ Clarifier les notions de handicap, de situation de handicap, de statut de « travailleur handicapé
- ✓ S'approprier les notions d'accessibilité et de compensation du handicap
- ✓ Identifier et formaliser les étapes clés pour une meilleure prise en compte du handicap en milieu professionnel

Contenu des 2 journées de formation

- Le cadre législatif-loi de 2005-obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- L'accessibilité et la compensation du handicap-de quoi parle-t-on ?
- Les étapes pour une meilleure prise en compte du handicap en milieu professionnel
- La méthode de coopération : identification et rôle des différents acteurs pour sécuriser l'immersion en milieu professionnel
- Comment aborder la situation de handicap avec un employeur ?
- Retour d'expérience et identification des freins et leviers mobilisables
- Identifier les questionnements à ajouter dans les outils de suivi intégrant la question de la situation de handicap en milieu professionnel

Public éligible

Organismes de formation (OF, CFA, OFA), référents de parcours, professionnels des structures et des services médico-sociaux.

Prérequis :

Mobiliser des périodes d'immersion en milieu professionnel (stage/apprentissage).

Méthodes et moyens pédagogiques :

La formation s'appuie sur les connaissances des participants et met l'accent sur l'interactivité.

- Apports théoriques
- Diaporama et vidéos
- Échanges de pratiques
- Exercices
- Travaux en sous-groupes
- Questionnaire d'évaluation en fin de formation

Animation :

Formation animée par le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH)

Document(s) remis à l'issue de la formation :

- Attestation de formation

Inscription obligatoire sur le site internet :

www.crfh-handicap.fr

Dates et lieux de formation à consulter sur notre site internet